



NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9076
13 mars 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 13 MARS 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le fait que des forces armées algériennes ont participé aux attaques d'agression effectuées au cours de ces derniers jours contre Israël le long du secteur du canal de Suez.

Selon les rapports envoyés au Conseil de sécurité par le général Odd Bull, des attaques ont été lancées contre les forces israéliennes à partir de la rive occidentale les 8, 9, et 11 mars. Le 9 mars, l'Agence Reuter a signalé d'Alger que "des forces algériennes stationnées sur la rive occidentale du canal de Suez ont pris part, avec les forces égyptiennes, aux combats d'artillerie de samedi contre les forces israéliennes". Selon la même agence, cette nouvelle a été annoncée par les services d'information officiels algériens.

On se rappellera que l'Algérie a jusqu'à présent refusé d'accepter le cessez-le-feu établi par le Conseil de sécurité en juin 1967. J'ai déjà souligné la gravité de cette attitude dans une lettre adressée le 29 octobre 1968 au Président du Conseil de sécurité (S/8875). Le Gouvernement algérien n'a pas modifié sa position depuis lors et persiste, contrairement à ses obligations internationales, à suivre une politique d'agression contre Israël. A cet égard, les dispositions de l'Article 23 de la Charte des Nations Unies présentent un intérêt particulier. Cet article dispose que, pour élire les membres non permanents du Conseil de sécurité, l'Assemblée générale tient spécialement compte, "en premier lieu, de la contribution des Membres de l'Organisation au maintien de la paix et de la sécurité internationales".

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Yosef TEKOAH